

Roger Eberhard. Human Territoriality

19.9. – 22.11.2020



Contact presse

Danaé Panchaud
Directrice et curatrice
dpanchaud@photoforumpasquart.ch
+41 32 322 44 82 | +41 78 723 61 07

Photoforum Pasquart
Seevorstadt 71, CH — 2502 Biel

<https://www.photoforumpasquart.ch/fr/presse/>

Sommaire

Présentation de l'exposition	p. 2
Sélection d'images légendées	p. 3–9
Informations pratiques	p. 10

Human Territoriality

Human Territoriality est le résultat de trois ans de recherches de l'artiste suisse Roger Eberhard, au cours desquels il s'est rendu sur les sites d'anciennes frontières, récentes ou archaïques, à travers le monde, pour les photographier. Aux images en apparence parfaitement sereines, dépourvues de présence humaine, répondent des textes relatant les épisodes historiques majeurs et mineurs qui y sont liés, souvent tragiques, quelquefois anodins, mais aussi parfois étonnamment pacifiques. Ces lieux révèlent ainsi en creux l'incessant besoin de démarcation entre soi et les autres des sociétés humaines successives.

Ces frontières se sont toutes déplacées au fil du temps, dans certains cas de mètres seulement, considérablement dans d'autres. Les raisons en sont multiples. Conquêtes, traités de paix, mais aussi échanges pacifiques ou même commerciaux ont constamment redéfini et redessiné les cartes. Les changements climatiques comme les modifications apportées par l'homme au paysage ont entraîné de nouveaux tracés des territoires. Certaines frontières ont aussi disparu avec l'effondrement de puissants empires, voire de civilisations entières, au cours des millénaires. Le corpus d'une cinquantaine de photographies de Roger Eberhard, complétées par leurs légendes détaillées, nous aide ainsi à saisir le puzzle protéiforme de la cartographie du monde. Elles nous permettent d'appréhender l'instabilité inhérente à ces démarcations créées par l'homme, tout comme l'importance géographique, politique et symbolique de ces délimitations territoriales. Vidées de toute figure humaine, elles invitent à la contemplation et à la réflexion sur les manières dont le territoire reflète un « nous » et un « autres ».

Statement de l'artiste

«Les frontières sont un moyen de séparation. Elles séparent deux côtés, définissent un ici et un là-bas. Mais elles délimitent aussi ce qui se trouve à l'intérieur des limites territoriales, instillant un sentiment de sûreté et de sécurité. Bien qu'elles revendiquent implicitement une permanence, rien n'est en fait aussi changeant que les lignes de démarcation des frontières [...] il s'agit de constructions artificielles, constamment altérées et disparaissant même parfois complètement.»

Événements & publication

Deux rencontres avec l'artiste et un intervenant accompagnent l'exposition : l'une avec Tobia Bezzola, historien de l'art et directeur du MASILugano, et l'autre avec Simon J. A. Mason, chercheur et médiateur spécialisé dans les problématiques liées aux frontières, du Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zurich.

Human Territoriality fait l'objet d'un ouvrage monographique, publié en mars 2020 par Patrick Frey (hardcover, 116 pages, 51 planches en couleurs). Il comprend un essai de Henk van Houtum, professeur de géographie politique et de géopolitique à Radboud University Nijmegen (Pays-Bas).

Biographie de l'artiste

Roger Eberhard (*1984) est un artiste et photographe suisse basé à Zurich. Il a étudié au Brooks Institute of Photography de Santa Barbara, aux États-Unis, avant d'obtenir son master à la Zürcher Hochschule der Künste de Zurich. Son travail est régulièrement exposé internationalement depuis 2006, principalement aux États-Unis, en Europe et en Suisse. Il a fait l'objet d'une couverture médiatique internationale importante (British Journal of Photography, The Guardian, CNN, The Washington Post, NZZ, Monopol, etc.). Roger Eberhard a participé à des expositions photographiques internationales majeures, dont actuellement *Civilization: The Way We Live Now*, présentée dans des institutions importantes de France, Corée, Australie, Chine et Nouvelle-Zélande. Son travail a fait l'objet de nombreuses publications chez des éditeurs reconnus, et *Human Territoriality* est son neuvième ouvrage monographique.

Son travail photographique, d'une grande rigueur conceptuelle et formelle, s'attache à documenter des épisodes révélateurs de la société contemporaine, sur lesquels il pose un regard attentif et presque anthropologique. Ses corpus photographiques se penchent souvent sur des faits de l'histoire marginaux ou peu connus, mais fondamentalement significatifs des valeurs et des manières de vivre contemporaines.



Furggsattel, Suisse

Pays enclavé, la Suisse partage ses frontières avec cinq pays: l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et le Liechtenstein. Avec ses 782 km, la frontière entre l'Italie et la Suisse est la plus longue. Elle traverse en grande partie les Alpes, s'élevant jusqu'à 4600 m à l'est de la pointe Dufour. Elle s'étend également le long du point le plus bas de Suisse, au niveau du lac Majeur, en dessous de 200 m. Pas moins de 578 km de cette frontière sont déterminés par la ligne de partage des eaux entre les deux pays, et environ 40 km de cette dernière traverse les glaciers. En raison du réchauffement climatique, les glaciers ont diminué au cours des dernières années, déplaçant le bassin versant et, par conséquent, la frontière.

La forte fonte de l'énorme glacier Theodul, sous le Petit Cervin, a significativement déplacé le bassin versant au sud-ouest, jusqu'à 150 m. En conséquence, la station supérieure du téléphérique du glacier de Furggsattel dans la station de ski de Zermatt se trouve maintenant en Suisse, alors qu'elle se trouvait auparavant en Italie. Dans le passé, les exploitants suisses de la station de ski devaient payer à l'Italie une redevance pour l'utilisation de leur terrain, paiement qui devenu dès lors obsolète.



100e méridien, États-Unis

La frontière entre le Mexique et les États-Unis, d'une longueur totale de 1954 km, est la plus fréquemment franchie dans le monde, avec 350 millions de passages légaux par an. Constamment dans l'actualité et partiellement marquée par un mur, son histoire est mouvementée et son emplacement actuel n'est pas celui qu'elle a toujours occupé.

La frontière entre les États-Unis et la Nouvelle Espagne a été définie dans le traité Adams-Onís de 1819. L'Espagne a alors cédé le territoire de la Floride aux États-Unis en échange du règlement du litige frontalier dans le Texas espagnol. Elle a accédé à toutes les revendications américaines sur des parties du Texas espagnol à l'ouest de la rivière Sabine et d'autres zones espagnoles, et établi une frontière à travers les montagnes Rocheuses jusqu'à l'océan Pacifique. Une partie de la frontière longeait le 100e méridien entre la rivière Rouge et la rivière Arkansas. Le traité n'est resté pleinement en vigueur que 183 jours, jusqu'à ce que l'Espagne reconnaisse l'indépendance du Mexique en 1821.

En signant le traité des limites en 1828, le Mexique et les États-Unis ont conservé la frontière établie par le traité Adams-Onís comme leur frontière. Mais les colons du Texas mexicain ont déclaré l'indépendance du Mexique en 1836 et ont créé la République du Texas, qui a été rapidement reconnue par les États-Unis. Le Mexique a considéré cette reconnaissance comme une violation du traité des limites. La situation s'est aggravée après l'incorporation de la République du Texas aux États-Unis en 1845, qui a conduit à la guerre américano-mexicaine (1846-1848). Le traité de Guadalupe Hidalgo a mis fin à la guerre en 1848 et donné aux États-Unis le Rio Grande comme frontière pour le Texas et attribué aux États-Unis la propriété de la Californie et d'une vaste zone comprenant environ la moitié du Nouveau-Mexique, la plus grande partie de l'Arizona, du Nevada et de l'Utah, et certaines parties du Wyoming et du Colorado.



Crimée, Russie/Ukraine

Entre février et mars 2014, à la suite des manifestations d'Euromaidan et de la révolution ukrainienne, la Russie a annexé la péninsule de Crimée. Le 27 février, les troupes russes ont pris le contrôle du Parlement de Crimée et se sont emparées d'autres sites stratégiques de la péninsule. Dans les deux semaines qui ont suivi la prise de pouvoir, la Russie a organisé un référendum controversé sur le statut de la Crimée, au cours duquel la population locale a pu voter, soit pour rejoindre la Russie, soit pour restaurer la constitution de 1992, qui aurait rendu la Crimée nettement plus autonome par rapport à l'Ukraine. L'option de rester dans le cadre des dispositions constitutionnelles ukrainiennes actuelles ne figurait pas sur les bulletins de vote. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution non contraignante déclarant ce référendum nul et non avenue. Des sanctions contre la Russie ont été mises en place et la Russie a été suspendue du forum politique intergouvernemental du G8.

Cette annexion de la Crimée n'a pas été la première prise de pouvoir de la péninsule. Pendant des siècles, la Crimée a fait l'objet de convoitises et de conflits pour sa situation stratégique sur la mer Noire. Les Grecs et les Romains l'ont incorporée à leurs empires alors qu'elle était connue sous le nom de Taurica — les ruines de la ville grecque de Myrmekion sont visibles sur l'image. En 1783, sous le règne de Catherine la Grande, la Russie a annexé la Crimée à l'Empire ottoman qui gouvernait la péninsule depuis le milieu du 14^e siècle. Occupée par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a été transformée en oblast russe après la guerre. Après la mort de Staline, Nikita Khrouchtchev a transféré la Crimée en Ukraine en 1954. À la fin de l'Union soviétique en 1991, la Crimée a voté en faveur de son indépendance vis-à-vis de la Russie et a accepté de continuer à faire partie de l'Ukraine. En 1997, la Russie et l'Ukraine ont signé un traité d'amitié, de coopération et de partenariat permettant à la Russie de maintenir sa flotte de la mer Noire à Sébastopol, traité rompu en février 2014.



24^e parallèle sud, Chili

Le traité de délimitation de 1866 établit le 24^e parallèle sud, de la côte Pacifique aux Andes, comme frontière entre le Chili et la Bolivie. Il fut convenu que les deux pays partageraient les recettes fiscales générées par les exportations de minerais de tout territoire situé entre le 23^e et le 25^e parallèle. Pour profiter de la demande croissante en minerais extraits dans la région, la Bolivie décida d'augmenter les taxes sur les entreprises chiliennes — bien qu'elle ait accepté de ne pas le faire durant 25 ans. Le conflit qui s'ensuivit mena à la guerre du Pacifique de 1879 à 1883. La victoire du Chili lui permit d'élargir son territoire en annexant des parties du sud du Pérou ainsi que le littoral de la Bolivie.

90 ans plus tard, sous le dictateur chilien Augusto Pinochet (1915-2006), les relations du pays avec l'Argentine, la Bolivie et le Pérou se sont à nouveau tendues. Pinochet craignait des invasions terrestres en provenance du désert d'Atacama ainsi que de Patagonie. Il fit donc enterrer par son armée 180 000 mines terrestres le long de la frontière chilienne. Des milliers de mines y sont encore enterrées à ce jour. Elles ont blessé ou tué plus de 170 personnes, ainsi que d'innombrables bovins et lamas. Le principal problème de l'élimination des mines terrestres est leur emplacement dans des zones éloignées et de haute altitude, difficiles d'accès. En 2001, le Chili ratifia le traité d'Ottawa, s'engageant à déterrer et à détruire toutes ses mines antipersonnel d'ici 2020.



Dahala Khagrabari, Bangladesh

L'une des étrangetés cartographiques les plus fascinantes a cessé d'exister le 31 juillet 2015, lorsque l'Inde et le Bangladesh ont signé un traité d'échange de territoires frontaliers, plus de 40 ans après la première négociation. La frontière indo-bangladaise, à la limite orientale du Cooch Behar indien et dans le district de Rangpur du Bangladesh, comptait près de 200 petites enclaves: 102 petits morceaux d'Inde entourés par le Bangladesh et 71 morceaux de Bangladesh entourés par l'Inde. La vie des 50000 personnes qui peuplaient ces archipels enclavés y était difficile, car elles étaient privées de papiers d'identité, de droits civiques et de l'aide de tout système juridique. Les pays entourant ces petits îlots ne leur accordaient aucun accès aux écoles, à l'électricité ou au système de santé.

Selon le folklore, ces parcelles de territoire remontaient au début du 18^e siècle, lorsque le Raja de Cooch Behar et le Nawab de Rangpur se sont affrontés aux échecs ou aux cartes. Ils utilisaient comme enjeu de petites parcelles de terre ou des villages situés le long de leur frontière. La véritable raison de cette énigme cartographique remonte probablement à 1713 au résultat vague d'un traité entre le royaume de Cooch Behar et l'Empire moghol. Mais le problème de ces enclaves n'est réellement apparu qu'après la partition de l'Inde en 1947. En théorie, une personne vivant dans une enclave aurait besoin d'un visa pour entrer dans le pays étranger l'entourant, mais pour obtenir un tel visa, il fallait se rendre dans une grande ville de son pays, ce qui était impossible sans entrer illégalement dans le pays étranger qui encerclant l'enclave.

La situation la plus étrange de cette folie territoriale était une parcelle de terre agricole indienne de 0,7 ha, plus petite qu'un terrain de football, appelé Dahala Khagrabari (#51). Elle situait au sein d'une enclave bangladaise plus grande, appelée Upanchowki Bhajni, à son tour entourée d'une enclave indienne appelée Balapara Khagrabari, elle-même située au Bangladesh. Elle était la seule enclave de troisième ordre au monde.



Magersfontein, Afrique du Sud

Avant l'arrivée des premiers Européens, la région située entre les fleuves Orange et Vaal, dans l'actuelle Afrique du Sud, était habitée par les peuples bantous semi-nomades. Au 19^e siècle, des agriculteurs itinérants d'origine hollandaise, nommés Boers, entreprirent ce que l'on appelle le Grand Trek: partant de la colonie britannique du Cap, ils traversèrent le fleuve Orange et colonisèrent la région. Les Britanniques annexèrent les terres situées entre les deux rivières en 1848. Cependant, ayant échoué à mettre en place une administration compétente et après des escarmouches continuelles avec les Basotho (un groupe ethnique bantou), ils se retirèrent naïvement de la région et renoncèrent à leur souveraineté. La Convention de Bloemfontein de 1854 reconnut l'indépendance des colons boers locaux et de leur État libre d'Orange.

La découverte de diamants et d'or fit naître de nouvelles tensions dans la région, les Boers et les Britanniques se disputant le contrôle du très lucratif secteur minier. Le désir de la Grande-Bretagne d'incorporer les deux États indépendants des Boers, le Transvaal et l'État libre d'Orange, dans son royaume, ainsi que la crainte des Boers de devenir une minorité sur leur propre territoire en raison de l'afflux massif de travailleurs britanniques dans les mines, menèrent à ce qu'on appelle la deuxième guerre des Boers (1899-1902). Les premières attaques des Boers furent couronnées de succès et ils assiégèrent bientôt la ville minière de Kimberley. Les forces britanniques s'efforcèrent de lever le siège de Kimberley le 11 décembre 1899, mais leur tentative fut déjouée à Magersfontein en raison des tactiques efficaces des Boers et d'une mauvaise reconnaissance des Britanniques. Les Boers, retranchés au pied des collines le long de la frontière entre la colonie du Cap et l'État libre d'Orange, survécurent aux bombardements de l'artillerie britannique et réussirent à infliger de lourdes pertes à l'armée britannique. Les Britanniques furent contraints de se replier et d'attendre des renforts. Deux mois plus tard, le siège de Kimberley fut levé et, à la fin de 1900, ils envahirent les deux républiques boers. L'État libre d'Orange cessa d'exister après sa défaite et se rendit à l'Empire britannique à la fin de la guerre des Boers en 1902.



Río Loa, Chili

Le fleuve Loa est le plus long du Chili. Il s'étend sur 440 km, depuis le pied du volcan Miño, dans les montagnes andines, puis à travers le désert d'Atacama, pour enfin atteindre l'océan Pacifique au sud du vieux port de Huanillos. En 1825, le gouvernement bolivien a revendiqué 560 km de la côte Pacifique. À cette époque, il n'y avait pratiquement pas de frictions avec le Chili sur le tracé de la frontière, puisque la constitution chilienne stipulait seulement que le territoire s'étendait du désert d'Atacama au cap Horn, sans mentionner une ligne de démarcation spécifique. Au nord, la frontière entre la Bolivie et le Pérou a été acceptée comme étant le fleuve Loa, car c'était le seul cours d'eau permanent qui traversait le désert d'Atacama, et donc un bon repère.

La Bolivie est devenue un pays enclavé à la fin du 19^e siècle, après sa défaite face au Chili lors de la guerre du Pacifique (1879-83). Le Chili a alors annexé 120 000 km² de terres boliviennes, dont leur accès à l'océan Pacifique.

La Bolivie n'a jamais abandonné son combat pour récupérer certaines des zones perdues dans le désert d'Atacama. Le président bolivien Evo Morales a déclaré en 2017 qu'au milieu des années 1970, le dictateur chilien Augusto Pinochet avait fait une offre secrète pour accorder à la Bolivie l'accès à l'océan Pacifique par une dorsale de 10 km en échange de terres et d'eau douce. Mais un accord n'a jamais été conclu. En 2013, la Bolivie a porté le litige frontalier devant la Cour internationale de justice de La Haye, qui, en décembre 2018, a statué en faveur du Chili et a rejeté la demande de la Bolivie.

Événements

Journée d'ouverture

Entrée gratuite & boissons offertes

Samedi 19 septembre 2020 de 11.00 à 18.00

Rencontre avec Roger Eberhard à 16.00 (en allemand)

Rencontre avec Rudolf Steiner à 17.00 (en allemand)

Rencontre avec Roger Eberhard et Tobia Bezzola, directeur du MASILugano

Mercredi 21 octobre 2020 à 18.30 (en anglais)

Rencontre avec Roger Eberhard et Simon A. J. Mason, Mediation Team Support, Center for Security Studies (CCS), ETH Zurich

Vendredi 23 octobre 2020 à 18.30 (en anglais)

Visites commentées

FR 24 septembre à 18.30

DE 1er octobre à 18.30

DE 22 octobre à 18.30

DE 8 novembre à 16.00

FR 19 novembre à 18.30

Informations pratiques

Titre	Roger Eberhard. Human Territoriality
Exposition parallèle	Rudolf Steiner. Ricochet
Dates	19.9. – 22.11.2020
Lieu	Photoforum Pasquart
Adresse	Faubourg du Lac 71, 2502 Bienne
Contact	info@photoforumpasquart.ch 032 322 44 82 www.photoforumpasquart.ch
Contact médias	Danaé Panchaud, directrice dpanchaud@photoforumpasquart.ch 078 723 61 07
Images presse	https://www.photoforumpasquart.ch/fr/presse/